ANNÉE N° 310 — PARAIT LE SAMEDI — 3 Janvier 1891

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

SISTERON-JOURNAL
A ses Lecteurs

NOS GRANDS HOMMES D'ÉTAT

Divers journaux parisiens affirment que les délégués sénatoriaux de la banlieue de Paris, qui, comme on le sait, constituent la majorite dans le collège sénatorial du département de la Seine, auraient reèu en même temps que la circulaire de M. le Freycinet, sénateur soumis à la réélection, sa carte de visite et une brochure avec le portrait du président du conseil des ministres. La brochure aurait pour titre : « Nos grands hommes d'État : M. de Freycinet. »

Les mêmes journaux citent quelques passages de cette biographie, comme le suivant, par exemple :

« Cette conception étonnante,
« ce coup de maître qu'on a
« appelé le plan Freycinet, au-
« quel nos arrière-neveux de-
« vront leur richesse, et la
« France sa grandeur. »

Il s'agit sans doute du plan de grands travaux dont, bien à tort, on a attribué la paternité à M. de Freycinei, qui, cependant ne fut que l'ordonnateur, le metteur au point des fantaisies électorales: projets de chemins de fer, canaux, etc., etc., dont l'exécution est la cause principale du déficit budgétaire et de l'endettement croissant de la France depuis 1880.

Comme coup de maître, c'est fort contestable. Quant à l'enrichissement de nos arrière-neveux, c'est lointain, surtout si cet héritage a pour résultat l'appauvrissement des grands oncles.

Grand homme d'État, M. de Freycinet ? Oui, il l'est, si on le compare à M. Tirard, par exemple, ou à l'austère Brisson, voire même au solennel M. Floquet. Tout est relatif, n'est-ce pas ? C'est M. Constans qui doit rire.

Il paraît que dans le panégyrique en question, on trouve encore le pavé ci-après :

« ... Le nom de M. de Frey-
« cinet brillera parmi les plus
« grands hommes du siècle. La
« France lui témoignera sa re-
« connaissance et son admira-
« tion en l'appelant plus tard à
« la présidence de la Républi-
« que pour laquelle il est dési-
« gné par la France entière. »

Si M. Carnot lit cela, il doit rire jaune. Quoi ! déjà escompter une succession qui ne doit s'ouvrir que dans cinq ans !

J. C.

DÉPLACEMENT DÉPLACÉ

Il est probable que le jeune empereur Guillaume II est maintenant fixé sur l'accueil qui l'attendait à Paris, dans le cas où il lui prendrait fantaisie d'y faire une entrée officielle. Si, comme on l'a prétendu, il voulait tater l'opinion, il doit être pleinement renseigné.

Sans doute le jeune monarque paraît valoir beaucoup mieux que la légende qui s'était faite à son sujet. Il ne semble pas plus batailleur qu'un autre ; il est, on a tout lieu de supposer, très désireux d'assurer à son peuple les bienfaits d'un socialisme particulier. S'il n'aime pas beaucoup notre champagne, ce qui lui est après tout bien permis, il a montré qu'il savait être courtois et il a fait à des Français un accueil des plus sympathiques.

Mais eût-il toutes les plus belles qualités, il ne saurait prétendre désarmer l'opinion, ou, si l'on veut, les préventions françaises. La France est plus pacifique qu'elle n'a jamais été, mais en raison de souvenirs cruels, elle serait fort capable d'interpréter une marque de déférence comme un défi.

Que l'empereur d'Allemagne vienne en France incognito auprès d'un parent malade, elle l'admettra mais rien de plus. Que Guillaume II voyage ailleurs tant qu'il lui plaira, avec les honneurs qui lui sont dus, mais qu'il soit assez intelligent pour nous... assurer la paix. — **H. M.**

CHOSES AGRICOLES

La Cigale et la Fourmi

« La Cigale, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venu ».

Je lisais l'autre jour un compte-rendu de la Chambre des Députés. Ils s'agissait des inondations du Midi, et M. Reynach — un député des Basses-Alpes — approuvait le Gouvernement dont l'intention était de proposer un crédit supplémentaire de 250,000 fr., pour la restauration des chemins de l'Ardèche.

Je ne sais pas dans quel état peuvent être les chemins de l'Ardèche. Mais ce dont je suis bien certrin, c'est que, même aorés l'inondation, il sont loins d'être aussi abominables que les nôtres, en temps habituel. Pourrait-on me citer tous les gens qui, ayant pris le courrier, de la Motte, ont été obligés de coucher en route ? Il y a trois mois à peine, le même courrier versait au beau milieu d'une route départementale, à un endroit où j'avais, d'ailleurs, fait la même chose, quelques jours auparavant.

Je cite ce fait personnel pour montrer que j'ai bien le droit de protester contre un pareil état de choses.

En ce moment, nos routes sont dans un état plus désastreux que jamais. Les trombes torrentielles qui sont tombées partout, le 22 Septembre dernier, les ont remplies d'amas de terre et de gravier au milieu desquels le bon Dieu lui-même, je crois, ne s'engagerait qu'avec les plus grandes précautions.

Et cependant vous verrez qu'il ne se trouvera personne — pas même un député des Basses-Alpes — pour demander la moindre des choses au Gouvernement, au nom de nos misérables populations agricoles.

Les prétestes à invoquer ? Ce n'est certes pas cela qui manque, il me semble.

Le meilleur á mes yeux, c'est que notre département est, de tous les départements français, de beaucoup celui qui a le plus besoin d'aumônes, pnisqu'il est le plus pauvre.

Mais nous ne ferons rien. Mais nous nous croiserons les bras encore, comme nous nous les sommes croisés au moment des gaspillages et des grands travaux publics. Car nous sommes un pays de cigales, et nous ne nous passionnons que pour les questions musicales.

Le jour où nous tendrons la main à la fourmi, c'est-à-dire au Gouvernement — Je prie mes lecteurs d'excaser une aussi boiteuse comparaison — il sera trop tard. La bise sera venue et notre dialogue sera le suivant :

Que faisiez-vous au temps chaud ?
Je chantais, ne vous déplaise.
Vous chantiez ! J'en suis fort aise.
Eh bien, dansez maintenant.

Vte d'HUGUES
Président du Syndicat Agricole de Sisteron.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Sisteron

LA CRISE MUNICIPALE

Hier soir le Conseil Municipal s'est réuni pour diverses affaires à l'ordre du jour. Séance très agitée ; pleine d'incidents. Pour un peu on pourrait dire accidents, car il y a été fortement question de jeter M. le Maire, de se débarrasser de cet homme et et de fusiller le 2e adjoint.

Ceux des conseillers qui n'ont pas bien compris le sens de ces paroles ont tourné leurs regards du côté des fenêtres, craignant un dénouement immédiat.

Quant au Maire, il a compris que c'était à ses jours d'administrateur et non à ceux de tailleur qu'on en voulait, et il a été relativement rassuré.

Cependant il n'en a pas moins perdu pour un moment l'usage de la parole, et n'avait plus conscience de sa situation. — Il bredouillait et ne pouvait empêcher les altercations. — Les conseillers municipaux échangeaient de gros mots et s'apostrophaient vivement sans jamais demander la parole au président. Celui-ci avait beau crier taisez-vous, on ne l'écoutait pas ; il avait été question de le jeter, on ne le comptait déjà plus.

Mais pour que le public soit bien renseigné sur cette séance, nous allons procéder par ordre.

Le secrétaire de la mairie venait de donner lecture du procès-verbal de la précédente séance ; procès-verbal aussi diffus que fantaisiste, rédigé non pas au cours de la séance, mais dans l'officine municipale, et cela pour les besoins de la cause.

© VILLE DE SISTERON

Dans ces sortes de procès-verbaux on parle souvent un peu de tout, sauf de ce qui a été dit en conseil.

Dans cette prose administrative, M. le Maire essayait d'esquiver la responsabilité qui pèse sur lui au sujet du départ de la chapellerie. — Cette partie du procès-verbal n'a donné lieu à aucune protestation, on voyait bien que M. le Maire ne pouvait pas se justifier. Par commissération on ne voulait pas s'acharner sur un vaincu, et on se contentait de le laisser patauger.

M. le Maire a lu une lettre adressée par M. Maldonnat. — M. Beinet a riposté à cette lecture en disant : Cette lettre, de pure complaisance de la part de M. Maldonnat qui en a écrit bien d'autres, a pour but de jeter de la poudre aux yeux du public qui ne s'y laissera pas prendre.

Il n'en a pas été de même du passage relatif à la démision de M. Beinet. Dans ce passage M. Léon Chauvin ergotait sur cette démission et voulait lui donner un sens qu'elle n'a pas. Vive protestation de M. Beinet. — C'est alors que M. Chauvin a commencé un discours dans lequel il essayait de défendre le Maire reprochant à M. Beinet d'avoir cessé sans raison d'être, l'ami politique de M. Latil. M. Beinet interrompt vivement, laisse échapper un petit secret de coulisse ; et il dit : « Je m'étonne que vous défendiez aujourd'hui le Maire, vous qui m'avez si souvent dit en parlant de lui : — « *Véguèn n'as pan ca proun d'aquel ome* Thélène s'est alors mis de la partie, et s'adressant à Chauvin a fait la réflexion suivante : « *Vouliés ben jita lou* « *mèro ; maï lou vouliès jita qué l'an* « *qué vèn,* » — L'infortuné maire ne peut en croire ses oreilles, et ne trouve que ceci à répondre : « Je suis aussi bon à jeter maintenant que dans un an. » Les mots sont prononcés avec un tel accent de découragement que les larmes en viennent aux yeux de quelques conseillers.

M. Chauvin demande un vote de blâme contre M. Beinet. *M. Beinet s'associe à la demande de M. Chauvin,* et exprime même le désir d'être fusillé en place de Provence. M. le maire refuse de mettre la demande de M. Chauvin aux voix. Celui-ci se contente alors de demander au conseil un vote de confiance pour la municipalité. M. Beinet intervenant dit : ne vous génez pas ; puisque vous êtes entrain de vous féliciter mutuellement, votez-vous encore une paire de gant. — Le vote a lieu et la *municipalité est mise en minorité.*

Sans doute le procès-verbal dira le contraire mais s'il en était ainsi nous pourrions en appeler à la bonne foi du public qui assistait à la séance, car voici les noms et les votes : ont voté pour la municipalité : Chauvin, Meissonnier, Aillaud, Soulet et Détampes, sur 12 membres présents. — Aussitôt après ce vote, M. le Maire veut faire la contre épreuve ; alors un conseiller M. Lieutier Gabriel se lève et dit : *Aco es uno farço m'en von* ; et Thélène ajoute : Moi je lève la séance, et met son chapeau.

L'orage se calme un moment, et une affaire sérieuse est exposée par M. Beinet qui demande la parole et fait la proposition suivante :

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre un projet qui me paraît d'une urgente utilité et qui intéresse particulièrement la population. Ce projet se divise en deux parties :

La première a pour objet la question des eaux potables de la ville.

Nous savons tous que lorsqu'il pleut où que le propriétaire du Jardin Mézien arrose, les eaux des fontaines deviennent troubles, malsaines et ne peuvent qu'engendrer des maladies. En temps d'épidémie le danger serait plus grand encore. D'un autre côté — et c'est ici la deuxième partie de cette proposition. — Notre ecole communale de filles a pris une extension telle que le local qui y est affecté est devénu insuffisant, a tel point qu'on est obligé de loger en dehors de l'école, une partie du personnel.

Un moyen me paraît pratique de faire disparaître d'un seul coup cet inconvénient, c'est l'achat du Jardin Mézien. Les avantages de cet achat sont les suivantes :

1° Combler ce jardin, ce qui assurerait à la ville des eaux limpides et débarrassées des impuretés.

2° La suppression de ce passage Androne qui l'été est un foyer d'infection et qu'on pourrait établir sur le canal.

3° Sur ce terrain, mis à niveau, établir une cour plus spacieuse et construire au besoin les annexes nécessaires.

Je vous propose donc l'achat de ce terrain et demande l'urgence pour ma proposition.

M. Chauvin combat l'urgence, et la proposition est renvoyée à la commission des travaux publics.

Ensuite M. Beinet demande au Maire quelques explications au sujet de l'acquisition des bancs placés sur nos promenades publiques ; il expose que cette affaire a été traitée à la légère car, dit-il, on n'a pas vu les principaux marchands de fer — M. Nicolas répond qu'il a consulté quelques fournisseurs à titre de renseignement, qu'ensuite il a vu M. Turcan et a traité avec lui dans des conditions meilleures, dit-il, que celles faites par les divers fournisseurs consultés,

Cette allégation ne pouvant être controlée est considérée comme nulle En outre, toujours au sujet des bancs, M. Turcan, moyennant un prix convenu devait faire venir un modèle *absolument* conforme à celui existant ; or il n'en a pas été ainsi, et la ville a payé une certaine somme pour faire percer les trous qui avaient été oubliés. M. Beinet soutient qu'en cette circonstance on a agi à la légère et prétend que c'est à M. Turcan qu'incombait le paiement de cette somme.

M. Soulet demande qu'on fasse enlever la glace aux abords de la fontaine ronde. M. Beinet demande également l'enlèvement de la glace au passage de la Gardette et dans les diverses andrones.

Le Conseil municipal accorde un nouveau délai de 15 jours à la compagnie de l'éclairage électrique.

Diverses affaires sans grave importance sont ensuite traitées et la séance est levée.

B. Nandifer.

Nous recevons la lettre suivante que notre impartialité nous fait un devoir ne publier :

A Monsieur le Directeur du *Sisteron-Journal.*

Monsieur le Directeur et Cher Confrère,

En réponse à un article paru dans *L'Union Sisteronaise,* vous avez inséré dans *Sisteron-Journal,* un article de M. Beinet F. qui exige quelques courtes observations.

M. Beinet comptait, il y a quelques jours à peine,, au nombre de mes amis. Aujourd'hui par ses procèdés de discussions, il semble vouloir rompre ces liens d'amitié et rechercher une polémique violente qui n'aurait d'autre résultat que d'égarer le jugement du public en retenant son attention sur le plus ou moins d'acharnement que nous que nous mettrions à choisir des épithètes dans le vocabulaire de Trissotin. Je l'ai déclaré en commençant cette polémique, je le répète encore une fois : je veux rester sur le terrain de la discussion courtoise. Libre à M. Beinet de prendre une attitude contraire s'il le juge nécessaire à sa cause ; il en aura toute la responsabilité comme je revendique hautement la responsabilité de ce qui m'incombe en lui déclarant que M le Maire a été l'instigateur de mon article « casse-cou », paru dans *L'Union*, comme lui, M. Beinet avait été l'instigateur de l'article « Faux puritanisme » paru dans *Sisteron-Républicain* et dans lequel je défendai l'ex-adjoint contre les attaques que lui valurent ses palmes académiques.

Quand à l'accusation d'ancien boulangiste que M. Beinet porte contre moi, je ne cherche pas à m'en défendre. Oui, étant radical-socialiste j'étais et je suis encore partisan de la ré.ision de la Constitution que demandait aussi Boulanger. J'ai cru, jusqu'à l'élection du Nord, que l'ex-général voulait aller de l'avant dans la voie républicaine. Boulanger était un sinistre farceur, les évènements l'ont suffisamment démontré, et, depuis l'élection du Nord, je l'ai combattu par la plume et par la parole, avec la même énergie que j'avais mis à le défendre,

Je me suis trompé en cette circonstance comme je me suis trompé quand j'ai cru que M. Beinet, conseiller municipal et adjoint au maire rendrait des services à la démocratie Bas-Alpine et à la Cité sisteronaise. Que celui qui ne s'est jamais trompé me jette la première pierre.

Insérez, je vous prie, ces quelques lignes daus les colonnes du *Sisteron-Journal* et recevez, Monsieur et cher confrère, avec mes remerciements l'assurance de ma considération distiuguée.

L. CHAUVIN.

Bals et Concerts. — Les débuts de Mlle Liancourt, aux *Variétés Sisteronvises*, ont eu lieu jeudi soir devant une salle comble et au milieu des applaudissements mérités par cette nouvelle recrue.

Très applaudie aussi Mme Porynelli dans la Barcarolle composée par le Maestro Bonanomi qui allie un réel talent à une grande modestie.

Nos félicitations à Mlle Bellegarde dont le jeu devient de plus en plus correct et dont la voix fait de sensibles progrés.

— Le premier grand bal de la saison donné à *l'Alcazar* a eu un succès complet. De bonne heure un essain de gentils et frais minois a envahi la salle. Les danses n'ont cessé qu'à 5 heures du matin et se sont maintenues au milieu d'un entrain justifié par l'excellent orchestre de l'établissement, composé de 12 musiciens.

ETAT CIVIL

Du 12 au 19 Décembre 1890.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Néant.

Un mot de la fin. Dans un magasin de jouets :

— Combien cette poupée ?
— Cinq cents francs.
— Plus cher qu'un enfant !

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LA

CONQUÊTE DE LA TOISON D'OR

I

Pour tout dire, il n'y avait pas de réels malheureux dans la commune de B....Grâce à Dieu, il existe encore dans notre bienheureux pays plus d'un endroit où la misère réelle, celle qui n'a pas en propre un morceau de pain à se mettre sous la dent, est totalement inconnue.

Les paresseux, les ivrognes eux-mêmes trouvent encore, dans ces patriarcales contrées, un moyen honnête et quelconque de se procurer les ressources indispensables pour ne pas mourrir de fain et pour ne pas aller dans les rues sans vêtements.

C'est dire que la politique militante n'avait pas accès dans les cervelles des habitants de B..., qu'on y était quelque peu religieux, par tradition, notamment autour de l'oie de Noël ou du boudin du mardi gras. Quelque peu sceptiques, pourtant, comme bon nombre de nos Champenois : au demeurant, bons enfants, travailleurs à leurs heures, s'occupant avant tout de vivre selon leurs ressources.

Depuis 8848, où, par haine des « rouges », nos moutons de Champenois s'étaient laissés aller à jeter à l'eau un « délégué » de la grande ville qui en fut quitte pour un bain d'ailleurs, jusqu'aux tristes péripéties de l'occupation prussienne en 1870, aucun événement d'importance, à part les menues crimes et délits imputables à la faiblesse humaine, n'était venu grossir les annales du pacifique village de B...

II

Or, le 31 octobre 1876, il se passa un événement, bien modeste en apparence, et qui devait avoir pour la commune des conséquences importantes. D'ailleurs, il fallait que ce fût chose bien étrange, bien en dehors des habitudes moutonnières, de train-train coutumier, car dès le lendemain matin, les cancans marchaient ferme ; à midi, l'affaire était connue et commentée depuis le quartier aristo, jusqu'aux maigres cabanes éparses tout la-bas le long de la route de Reims.

— As-tu été boire un verre hier soir chez le pére Pitou ?

— Bien sûr.

— Alors tu as vu ?

— J'ai vu ; j'ai vu que je n'ai rien vu qu'Ursule au comptoir, tandis qu'ordinairement. Nepomucène est toujours là à cette heure-là et ne laisse pas sa fille seule.

— Moi, je les ai vus sortir.

— Ils sont restés longtemps ?

— Pas trop, une demi-heure tout juste.

— C'était ?

— Le gros Ville, le maigriot Arsène et le petit Hippolyte.

—Et sait-on...?

— On ne sait rien de rien. Pitou est muet et sérieux comme une souche. Les trois autres le sont encore plus.

— Mais Ursule ?

— Elle, muette aussi : elle vous a un petit sourire tout drôle, c'est vrai, mais ça n'apprend rien.

(A Suivre).

© VILLE DE SISTERON

ÉVOCATION

Xavier, que j'en ai vu mourir hélas des Maires,
C'est le destin. Il faut une proie au trépas
Et quand on a tué beauconp de fonctionnaires ;
Que pour d'autres on a des paroles sévéres,
L'électeur vous met sous ses pas

Que j'en ai vu mourir, d'uue mort bien précoce,
Dout l'agonie étaif un long râle de plenrs ;
Comme ils souffraient Xavier ! Va c'était bien atroce. —
Le Destin t'avait mis à sa table de noce,
Mais il te gardait ces douleurs !

Que j'en ai vu mourir. — L'un à cervelle étroite,
Dans ses administrés ne voyait qu'ennemis,
Et que conspirateur; partout, à gauche, à droite,
Et dans sa grande peur d'un maire qu'on exploite,
Volontiers il se fut démis.

Il promettait beaucoup, mais ne sachant rien faire'
Il eut vite lassé ceux qui l'avaient nommé.
Au fieu d'édifier, il se mit à défaire,
En quelques jours il eut mis l'horloge par terre
Sa ville l'aurait assommé :

Mais au gamin qui viént de commettre une faute
Et dit " ce n'est pas moi ", ce maire fut pareil.
Quand il eut démoli, le prenant à voix haute,
Il dit : " Ce travail est ie résultat d'un vote ;
" C'est la faute de mon Conseil.

Un jonr pâle, égaré, pris par un noir délire !
Il dit tout bas un nom dont chacun se souvient
Puis ce nom fut suivi des mots : trombonne, lyre,
Sur ses lévres Xavier eut alors le sourire
D'un jeune ange qui s'en revient.

. . . . . .
. . . . . .

La ville ne payait plus rien pour sa musique
Le budget ne portait pas même un rouge tiard.
Maintenant Latapie, senl (chef honorifique)
Coûte douze cents francs !! Admirez la logique
De Xavier, maire cumulard.

Puis il avait promis de grands projets sans uombre
Un percement de rue, un égoût collecteur.
Et tous ces grands projets, hélas restent dans l'ombre
N-i ni fini, Xavier tout cela sombre !
Les projets suivent leur auteur.

Il est mort jeune encore, presque à le fleur de l'âge ;
En laissant des regrets au Conseil général.
On souffrait bien là-bas de son long verbiage ;
Mais on le tolérait en sachant l'avantage
Que l'on avait sur ce rival.

Il est mort emportant un regret dans la tombe.
Il voulalt être juge, amère déception !
Et l'on voit chaque soir, à l'heure où la nuit tombe,
Dans le champ du repos un squelette-colombe
Lui porter sa nomination.

— Toi dont les électeurs feront bientôt un Maire
Pense au pauvre Xarier. — Puis an conseil ici :
Sois dsns tes décisions ferme de caraetére
Car si la politique est parfois bien amère
Elle a souvent du bon aussi.

Lorsque tn promettras tiens toujours ta parole,
Et quand le but est bon, n'importe le chemin
Va droit jusques au but, le résultat console ;
Et si le faix est lourd, tanpis, change d'épaule
Fais ton devoir jusqu'à la fin.

MARJOLAINE.

MARCHE D'AIX

du 19 Décembre 1890

Bœufs	1 50	à	1 60
Moutons du pays	1 80	à	1 85
Moutons africains	1 70	à	1 78
Rèserve —	1 70	à	1 78
Moutons de Gap	1 77	à	» »»
Moutons de Barcelonette	1 80	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

Vœux de bonne Année

Aujourd'hui je souhaite aux personnes que j'aime
Mas parents, mes amis — et mes ennemis même
Que pendant cette année ils ignorent les maux,
Et qu'ils ne soient jamais privés de fin Congo.

Un Philantrope au savonnier Victor Vaissier.

Dépositaires à MM. Fray et Saunier, 35 : rue, Tupin, Lyon.

Chemins de Fer de P.-L.-M.

CARNAVAL DE NICE

TRAIN DE PLAISIR

de Paris et de Lyon à Marseille et à Nice

Séjour Facultatif à Marseille
5 jours à Nice

Prix du Voyage (Aller et Retour)

de Paris, — 100 fr., en 2e cl. — 73 fr., en 3e classe
de Lyon, — 53 fr., en 2e cl. — 39 fr., en 3e classe.

ALLER

Départ de Paris le 5 Février à Midi.
Départ de Lyon le 5 — id. — à 11 h. 40 Soir.
Arrivée à Marseille le 6 — id. — à 8 h. 33 Matin.
Départ de Marseille le 6 — id. — à 8 h. 48 Matin.
Arrivée à Nice le 6 — id. — à 3 h. 50 Soir.

RETOUR

Départ de Nice le 11 Février à 1 h. 20 Soir.
Arrivée à Lyon le 12 — id. — à 4 h. » Matin.
Arrivée à Paris le 12 — id. à 5 h. 10 Soir.

NOTA. — Les voyageurs auront, à l'aller, la faculté de s'arrêter à Marseille et de se rendre ensuite à Nice par tous les trains ordinaires, **(sauf les express)** pendant les journées des 6 et 7 Février. Passé cette dernière date, ils perdront leur droit au parcours de Marseille à Nice ; mais ils pourront reprendre le train de retour à son passage à Marseille.

On pourra se procurer des billets pour le train de plaisir, à partir du **15 Janvier 1891**, à la gare de Paris, 20, qoulevard Diderot ; dans les bureaux succursales : rue Rambuteau, 6 ; rue de Rennes, 45 ; rue du Louvre, 44 ; rue St Lazare, 88 ; rue des Petites-Ecuries, 11 ; rue St Martin, 252 : place de la République 8 ; rue Ste Anne, 4 et rue Molière, 7 ; rue Etienne Marcel, 18, ainsi que dans les bureaux des divers agences de voyages.

REVUE FINANCIÈRE

Paris 25 Décembre 1890.

Les bonnes tendances persistent sur nos rentes qui terminent : le 3 o/o à 95,17 ; le 4 1/2 104,35.

Le Crédit foncier conserve son courant d'affaires ordinaire, et clôture en hausse à 1315.

La Banque d'escompte est également en avance à 512.

La Banque de Paris se traite en grande fermeté à 862.

Le Crédit lyonuais est bien tenu à 862.

La Société générale gagne 1 fr. à 497, 50.

Le crédit mobiler se négocie a 430,50.

L'acomdte de 12 fr. sur le dividende 1890 sera mis en distribution le 1er janvier.

La Société de Dépôts et comptes courants se tient à 595.

L'action des Chemins de fer régionaux des Bouches-du Rhône se traite à 517,60 et 518. Se titres garanti par l'Etat français devrait avec la parité des valeurs similaires, coter au moins 560 fr.

Les actions de la compagnie royale des chemins de fer Portugais s'échangent à 575. Elles rapportent actuellement 30 fr. et en rapporleront au moins 45 quand les réformes adoptées par la compagnie auront produit leur plein effet.

Les chemins économiques font 416,50.

JOURNAL DE LA SANTE

(CRÉÉ EN 1884)

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

Organe de vulgarisation scientifique, peut être considéré comme le plus intéressant, le plus instructif et le plus utile des journaux de médecine populaire. 18 articles inédits dans chaque numéro.

JOURNAL DE LA SANTÉ

est le journal le plus répandu en France. Son tirage **moyen dépasse 30,000** exemplaires par semaine.

Un comité médical composé d'éminents spécialistes, donne des consultations **gratuites** aux abonnés par la voie du journal.

ABONNEMENT : 6 FR. PAR AN

On s'abonne **sans frais** à tous les bureaux de poste et aux bureaux du *Journal de la Santé*, 16, rue de la Grange-Batelière, Paris.

Deux numéros spécimens sont envoyés gratis

LAVAGE, NETTOYACE

LESSIVE PHÉNIX

0f50c LE PAQUET 1 KILOG

ETUDE
de
Me Albert GIRAUD, notaire
à Sisteron

Suivant acte aux minutes de Me GIRAUD, notaire à Sisteron, du 28 décembre 1890, le sieur Fortuné Blanc, charron, demeurant et domicilié à Sisteron, a acquis le fonds de commerce de Charronnage de M. Hypolite Camille Canton Charron au même lieu,

Les oppositions seront reçues par le dit Blanc dans le délai de dix jours.

NOS PRIMES

1° Portrait Peint à l'Huile

Le *Sisteron-Journal* qui ne recule devant aucun sacrifice, lorsqu'il s'agit d'être agréable à ses lecteurs, leur offre à titre de **prime exceptionnelle** leur portrait peint à l'huile.

L'exécution de ces portraits est confiée aux soins d'une réunion de peintres de talent dont les ouvrages ont été **admis et médaillés** aux Expositions annuelles de peinture de Paris.

C'est un véritable travail artistique qu'il ne faut pas confondre avec les photographies coloriées qu'on trouve dans e commerce.

Pour recevoir ce portrait, il suffit d'adresser à M. PERET peintre, N° 9, Faubourg Poissonnière, Paris. la photographie à reproduire, avec la bande du Journal collée derrière. Ne pas oublier d'indiquer la couleur du teint, des yeux, des cheveux, des vêtements et accessoires.

La photographie qui a servi de modéle est retournée **intacte** avec la einture **agrandie**.

Ces portraits d'une valeur réelle de **30 francs** sont livrés au prix exceptionnel de 5 francs. Le paiement a lieu après la réception et après que la ressemblance a été reconnue bien semblable à l'épreuve qui a servi de modéle.

On peut voir un spécimen dans nos bureaux

2° Une caisse de 50 Bouteilles d'Eaux de Vals

Source " Les Célestins " expédiée directement de la Source contre la somme de 15 francs ; ce qui remet la bouteille à 0,30 cent.

3° 100 Cartes de Visite

Sur beau bristol dans une jolie boîte contre la somme de 1 franc.

Sisteron-Journal est en vente :

A MARSEILLE : chez M. Marius Gauchon, marchand de journaux, kiosque n° 3, station du Tramway, a côté de l'Alcazar, Cours Belzunce.

A AIX : Chez M. C. Martinet (tabacs), Cours Mirabeau.

A DIGNE, à PEYRUIS, etc., etc.

Par sa vente au numéro et le nombre oujours croissant de ses abonnés SISTERON-JOURNAL offre à MM. les Négociants, Industriels, Avoués, Notaires, Hommes d'affaires, etc., la publicité la plus efficace et la plus étendue

a céder de suite

CAFE - BILLARD

AVEC SON MOBILIER

Situé Rue Saunerie

Ce café des plus anciens possède une Belle Clientèle

S'adresser au Bureau du Journal

ON demande homme ou ménage pour surveiller une propriété agricole dans le département, 250 fr. par mois, chauffé droit de chasse, s'adresser à M. PROLLET 217 avenue de la République Paris, J. Timb. p. rep.

Madame BERTHE, la célébre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité consulte pour *Maladie*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches, Renseignements*, à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, à Paris et par correspondance.

A Louer à Pâques

Rue de l'Evêché au deuxième étage

VASTE CHAMBRE

De quinze mètres de long sur sept de large

S'adresser à M. DONZION.

A Louer à Pâques

Rue Droite

JOLI MAGASIN

Bien placé pour le commerce

1er et 3e étages

S'adresser à M. A. BRUN, cordonnier.

PILULES BEECHAM

Contre les maladies du **foie**, de l'**estomac** ou des **nerfs**. La première dose soulage en quelques heures sans interrompre ses occupations. Laxatives et dépuratives, elles débarrassent le corps des *glaires*, des *humeurs* et des *déchets* que l'alimentation y a accumulés et qui sont la source de la plupart de nos maux. Les **Pilules Beecham** *purifient le sang* et en *régularisent* le cours. A ce dernier titre, elles se recommandent particulièrement à l'usage des dames. Ce sont là des effets reconnus par des milliers d'attestations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse cinq millions de boîtes.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre)
Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée
SEULS REPRÉSENTANTS POUR LA **France** ET SES **Colonies** :
Ph^e Anglaise des Champs-Elysées, 62, Aven. des Champs-Elysées
et Pharmacie **HOGG**, 2, Rue Castiglione, PARIS
Détail dans toutes les Pharmacies

PETITES BOITES 1 f. 50 c.

La Phthisie Pulmonaire et la Bronchite Chronique

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité, ont fait l'objet d'une étude spéciale par le docteur *Jules Boyer* ex-interne des Hôpitaux.

Réunir en une seule brochure de 160 euillets les observations sur ces maladies, depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostiques jusqu'à leur remède, mettre le malade à mesure de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical, n'en est pas moins à la portée de tous ! Des milliers de guérisons, même dans le cas ou le malade était condamné par les médecins, ont confirmé le succès de cette brochure 22e Edition) Envoi franco contre 1 fr. chez M. Jules Rabault à Paris, 58, rue Rochechouart.

AUX SOURDS

Une personne guérie de 23 années de surdité et de bruits d'oreilles par un remède simple, en enverra gratis la description à quiconque en fera la demande à NICHOLSON, 4, rue Drouot, Paris.

LA RÉUNION INDUSTRIELLE

A. G.

CONTRE L'INCENDIE

SIÈGE SOCIAL :
29, Rue Richelieu, Paris

DEMANDE DES AGENTS

Fortes remises et gratifications

© VILLE DE SISTERON

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame S. A. ALLEN.

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette préparation les fortifie et les fait pousser. Prospectus franco sur demande.
Chez les Coiff. et Parf. Fab.: 26 Rue Etienne Marcel (ci-devant 92 Bd. Sébastopol), Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU Fils aîné, mercier-parf., rue Porte-de-Provence.

SI vous voulez un beau

VEAU	(à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

La Créméine de ALFRED DUDOUY Agent c.t des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE la très nourrissante CREMEINE coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

10.000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess.rs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX: Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 8 francs adressés à ROQUES & Cie 75, RUE WAGRAM, 75 AU MANS (SARTHE) Gros et Détail

25 kilos = 16 francs (mandat-poste) 50 kil.: 31 fr. mandat-poste: 100 kil.: 60 fr.

Maladies du CŒUR
HYDROPISIE JAMBES ENFLÉES ASCITE
Traitement et Guérison sans ponction par le Dr NOBLET
En quelques jours les battements du cœur, les palpitations, l'enflure des jambes et du corps disparaissent entièrement, le sommeil redevient paisible et la respiration normale.
Demander l'intéressante Brochure accompagnée des attestations, envoyée franco à toute demande adressée au Dr NOBLET, 49, Rue Ste-Anne, Paris.
Consultations tous les jours de 2 à 5 heures et par Correspondance. Succès constants et certains

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions
AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.
AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

LES CAPSULINES BOBEAU
Au Fer et à la Quassine
Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.
En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon
Ou chez l'inventeur BOBEAU, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)
QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

Librairie — Papeterie — Fournitures de Bureau

ASTIER FILS
SISTERON, Basses-Alpes

NOUVELLES PUBLICATIONS
Grand Choix de Romans des meilleurs Auteurs
Cotés en Librairie de 1 franc à 3 fr. 50
VENDUS AU PRIX CI-DESSOUS :

Volumes à 0 fr. 60		Livraisons Illustrées à 40 c.	
Une Héroïne, 270 pages	C. Cassot	L'Aveugle de Bagnolet	Charles Deslys.
Un de Plus, 270 pages	Pigault Lebrun.	Atala	Chateaubriant.
Dette d'Honneur, 250 p.	Paul Saunière.	La Chaumière Indienne	B. de St-Pierre.
Une Femme sauvée, 284 p.	Thom. Anquetil.	Blanche	Victor Perceval.
Les Jarretières de Mme de Pompadour, 292 p.	Luc. Chardel.	La Sirène	X. de Montépin.
Par Monts et par Vaux, 335 pages	Osc. Comettant.	Laure et Julie	Capmal.
La Duchesse de la Tour du Pic, 320 pages	X. de Montépin.	La Femme Fatale	Ernest Billaudel
Ninie Guignon. 284 p.	Henri de Kock.	Manon Lescaut	L'abbé Prevost.
Consolation aux Laides, 255 pages	Pigault Lebrun.	La Jarrelière Rose	Charles Deslys.
Christiane, 325 pages	André Gérard.	L'heure du Berger	Henry de Kock.
		Béatrix	Victor Perceval.
		L'amant de Lucette	Henry de Kock.
		Adèle et Dabligny	Pigault Lebrun.

La Maison se charge de l'abonnement sans frais *à tous les Journaux et de procurer dans les 24 heures toutes les publications nouvellement parues en Librairie.*

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ? SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

IMPRIMERIE AUG. TURIN
SISTERON (Basses-Alpes)
CARTES DE VISITE
Livrées en une heure
IMPRESSIONS COMMERCIALES et de Luxe — MANDATS — PROSPECTUS
IMPRIMÉS POUR MAIRIES et Administrations — LABEURS — ÉTIQUETTES
AFFICHES DE TOUTES DIMENSIONS
Livraison Rapide — Prix Modérés

Mal. du Foie de Matrice Fr. blanches — Thermal — Scrofule Glandes Tumeurs
EAU DE BONDONEAU
Près Montélimar (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour, 1 bouteille par jour contre l'Obésité, surtout celle du ventre. — Ecrire au Gérant pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

KEMMERICH L'EXTRAIT DE VIANDE KEMMERICH dont l'emploi s'est généralisé partout doit son succès à sa qualité supérieure et à son prix modéré. Le BOUILLON CONCENTRÉ KEMMERICH, exclusivement préparé avec de la viande de bœuf, fournit instantanément un Consommé excellent.
6 Diplômes d'honneur — 6 Médailles d'or
EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET ÉPICIERS
Agent général pour la France : P. DUBOSC, PARIS

A LA LYRE PROVENÇALE
Fabrique d'Instruments de Musique
MAISON DE CONFIANCE
TH. ROBERT
LUTHIER
Rue des Récollets, 13 ET Rue de l'Arbre, 1
MARSEILLE

LE PETIT PROVENÇAL
Journal Républicain Quotidien
PARAISSANT A MARSEILLE
[illegible]ième Année
Service télégraphique des plus complets par un Fil Spécial propriété du Journal. — Compte-rendu des Chambres. — Informations politiques. — Rédaction composée d'éminents Écrivains. — Chroniques Locales et Régionales. — Nouvelles commerciales, maritimes, artistiques et financières. — Feuilletons des meilleurs auteurs.
ARRIVANT A LA PREMIÈRE HEURE DANS LES ALPES
Prix 5 Centimes
MARSEILLE ---- 42, RUE GRIGNAN, 42. ---- MARSEILLE

LE PETIT ILLUSTRÉ
Supplément Littéraire du PETIT PROVENÇAL
EST EN VENTE TOUS LES JEUDIS
Chez M. ALLEMAND, Marchand de Journaux

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON